Quarante-deuxième Année — N° 81 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES LUNDI 22 MARS 1897.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
— PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Pour les Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continué jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 8 bis à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 21 MARS 1897

ET LES CAUSES ?

Le *Journal de Roubaix* publiait, le 2 mars dernier, sous forme de dialogue, un article bien anodin, d'un de ses collaborateurs.

De la substance même de l'entretien, il ressortait tout bonnement que l'ouvrier qui fume et boit modérément fait plus d'économies que celui qui fume et boit beaucoup.

L'auteur se bornait simplement à constater, par des calculs très simples, l'économie que peut faire un ouvrier qui ne fume guère et qui boit peu. Les conséquences tirées de l'entretien étaient d'ordre tout matériel.

L'auteur n'avait pas cru devoir examiner le côté moral, les causes dont il faut tenir compte et qui trop souvent constituent les circonstances atténuantes de certains abus.

On a profité de cet article pour soulever bien des protestations! L'entretien, pourtant, n'avait rien de nouveau : c'est un calcul cent fois fait que le compte d'un fumeur, d'un buveur ou d'un homme qui se rase! L'article était vraiment très inoffensif et l'ancien et respectable collaborateur qui l'a signé en avait pris, comme toujours, la responsabilité.

Je l'ai lu et relu, cet article, et j'y ai cherché en vain motif à récriminations.

Je me demande seulement pourquoi l'auteur s'est plutôt adressé aux ouvriers qu'aux employés ou aux patrons, aux marchands, etc. et pourquoi surtout il déplore l'argent dépensé plutôt que les motifs qui portent à la dépense. Il aurait pu faire tout aussi bien le compte des gens qui voyagent à pied ou en tramway, en première ou en troisième classe, des femmes qui achètent une cafetière de dix francs ou de dix sous, de celles qui mettent des fleurs et des rubans sur leurs chapeaux, qui portent des gants de peau ou de filoselle, des robes de soie, de velours ou de coton? et personne n'eût songé à se récrier.

Si nous en étions tous ramenés au strict nécessaire, que d'économies on ferait! Mais on peut se demander ce que deviendrait le commerce et comment vivraient les modistes, les gantières, les coiffeurs, les loueurs de voitures et tant d'autres petites industries. Pour supprimer les abus, il faudrait supprimer les défauts de l'humanité et toutes ses faiblesses!

Or, la civilisation multiplie chaque jour nos besoins et met à notre portée toutes les tentations du luxe et du confort.

Il est bien difficile d'exiger que, pour économiser un sou, un homme, quel qu'il soit, patron, ouvrier ou employé, sache toujours se priver d'un verre de genièvre ou d'une pipe de tabac quand il en a envie.

Ce qu'il faut supprimer, en ce qui touche l'ouvrier, c'est le désir et le besoin de fuir le foyer et pour cela il faut reconstituer la famille, et son intimité bénie. Le *Journal de Roubaix* l'a dit et répété souvent, avec tant d'autres, il faut rendre la femme mariée à son intérieur.

Les mères ne sont pas faites pour l'usine, elles doivent être les administrateurs du ménage, les grandes éducatrices de l'enfance, c'est par elles, en grande partie, qu'on résoudra la question sociale.

La pauvre femme qui peine toute une journée à l'atelier, n'a guère, en rentrant, le goût ni le temps de s'occuper du ménage. Le linge, la cuisine, les enfants, l'intérieur, tout est négligé, et la vue de son taudis donne trop souvent au mari l'envie d'aller chercher un peu de bien-être et de distractions là où il espère en trouver, heureux encore quand sa femme ne suit pas son chemin. Sans doute il est coupable, mais combien il est aussi à plaindre l'homme qui s'abandonne dans ces tristes conditions.

S'il trouvait en rentrant une soupe fumante, une douce chaleur dans la maison, une lumière suffisante, des enfants gais et propres, une femme souriante et heureuse, un lit moelleux, une maison suffisamment confortable, un jardinet coquet, il chercherait moins les distractions au dehors.

Je répète ici des choses cent fois dites dans le *Journal de Roubaix*, mais je tenais à y revenir.

Dans ces temps où la vie est si dure, où le pain manque à tant de malheureux, certes, il faut compter avec l'argent, mais il faut compter bien plus encore avec la situation sociale et morale de l'ouvrier.

M. A. R.

LE DROIT D'ACCROISSEMENT

Une réunion de religieux à Paris

Paris, 20 mars. — La *Vérité* publie une communication qui lui a été adressée, au nom des congrégations réunies à Paris, le 16 mars 1897, par le Père Ange Le Doré, supérieur des Eudistes, président de la réunion, et dont voici les passages principaux :

« Vingt-sept congrégations d'hommes, autorisées ou non autorisées, se sont réunies, à Paris, le 16 de ce mois. A l'unanimité, les délégués présents ont attesté que leurs sociétés sont plus que jamais résolues à garder l'attitude passive adoptée dès le début par rapport à la loi injuste, impie et ruineuse d'abonnement. Cette détermination est du reste celle de l'immense majorité des congrégations d'hommes et de femmes.

« De plus, les membres de la réunion ont déclaré qu'au cas où, contrairement à tous les droits, le fisc ferait vendre les propriétés des congrégations, celles-ci ne se borneront pas à protester contre l'iniquité du vol; il faudra recourir à la force et à la violence pour expulser les religieux et les religieuses de leurs immeubles, quand on tentera d'y introduire de prétendus acquéreurs.

. . . . . .

« Quant à la taxe du 4 0/0 sur un revenu qui n'existe pas, les congrégations représentées adhèrent aux résolutions prises dans l'assemblée des jurisconsultes du 12 mars dernier. Aucune ligne de conduite n'est donc indiquée d'une manière absolue et générale; toutefois, il sera nécessaire que les congrégations dépouillées déjà, ou sur le point d'être dépouillées d'une partie de leurs ressources cessent de payer cet impôt, tout aussi inique et tout aussi odieux que celui d'abonnement.

« Enfin, les congrégations tiennent à affirmer que, si elles ne peuvent se plier devant des lois d'exception tyrannique, qui portent atteinte aux droits et à la liberté de l'Eglise, et dont on voudrait faire la cause prochaine de leur mort, elles ne réclament aucun privilège par rapport aux impôts; malgré les droits qui découlent de la nature de leurs sociétés, de leurs biens et de leurs œuvres, elles consentent, dans l'état actuel des choses, à subir le sort commun et à prendre leur part proportionnelle des charges publiques. »

FRANCE, RUSSIE, ANGLETERRE

Une nouvelle triple alliance

Londres, 20 mars. — On attache une grande importance à l'insistance avec laquelle lord Salisbury, en deux discours consécutifs, a parlé, en termes excessivement élogieux, des déclarations portées par MM. Méline et Hanotaux devant la Chambre des députés français.

On rapproche cette affectation de la visite du prince de Galles à l'Elysée, comme aussi de celle de M. Félix Faure à la reine Victoria, et tout le monde s'accorde à voir dans cet ensemble de faits l'indication d'une grande volonté, de part et d'autre, d'établir entre les deux nations les relations les plus cordiales.

Comme d'autre part des tentatives du même genre sont faites à côté de la Russie, il est permis de prévoir — sans qu'on puisse parler cependant d'une triple alliance anglo-franco-russe — un rapprochement des plus intéressants entre les trois pays.

L'AFFAIRE ARTON

M. Le Poittevin retour de Londres — Les papiers

On sait que M. Le Poittevin, juge d'instruction, chargé de l'affaire de Panama, qui était parti mercredi soir pour Londres où il était allé chercher les papiers d'Arton, est rentré vendredi soir à Paris par Dieppe. Le juge d'instruction, qui était accompagné d'un agent de la Sûreté générale, est arrivé à huit heures vingt à la gare Saint-Lazare, avec une heure vingt-cinq de retard, par suite du mauvais temps.

M. Le Poittevin est rentré directement chez lui, d'où, après un court repos, il s'est rendu chez le procureur de la République.

M. Le Poittevin a complètement réussi dans sa mission, et c'est accompagné de Mme et Mlle Arton qu'il est allé prendre les fameux papiers, qui forment un dossier des plus volumineux.

Dès aujourd'hui, M. Le Poittevin va classer ces papiers et à partir de la semaine prochaine, l'affaire entrera dans une nouvelle phase.

Le *Figaro* dit tenir de M. Le Poittevin la déclaration suivante :

« Je reviens de Londres, c'est vrai, et j'ai tous les papiers d'Arton. Ils confirment les déclarations qu'il m'a faites. Bien entendu, je ne vous en donnerai pas le détail, mais soyez certain que maintenant l'affaire ne saura tarder à être complètement élucidée. Aujourd'hui, je suis un simple particulier revenant de Londres; demain, je continuerai mon information plus activement que jamais. »

Le système d'Arton. — Les 300,000 francs de M. Floquet. — Sénateurs et journaux

Ce qui caractérise le système de défense d'Arton devant le juge, c'est le soin avec lequel Arton, désireux de justifier de l'emploi en totalité des sommes qui lui étaient remises par la Compagnie du Panama pour gagner dans le monde politique, dans la haute administration et dans la presse des concours à l'entreprise, s'ingénie, chaque fois qu'un nouveau personnage entre en jeu, à expliquer et à excuser le bénéficiaire d'un chèque.

Au cours d'un de ces derniers interrogatoires, M. Le Poittevin a posé à Arton la question suivante :

D. Que savez-vous au sujet de sommes versées aux journaux, dont le compte figure sur les livres de la Compagnie, sous la rubrique : « Journaux indiqués » ? R. M. Floquet s'était plaint de ce que les journaux réactionnaires ou hostiles au gouvernement profitaient seuls, à l'exclusion des feuilles ministérielles, des subventions de la Compagnie. Il attribuait ce fait à l'influence de M. Cotin.

Pour calmer son mécontentement, on lui demanda de désigner lui-même les journaux de Paris et de province auxquels on devait offrir des subventions.

Il s'y refusa, mais il désigna un de ses attachés comme pouvant nous fournir d'utiles renseignements, ajoutant que c'était lui qui avait été chargé d'écouter les doléances des directeurs et administrateurs de journaux qui n'avaient pas encore reçu de l'argent de la Compagnie.

D. Quelle somme fut distribuée de ce fait à la presse ? — Environ 300 000 francs.

D. N'avez-vous pas remis 8.000 francs à l'attaché en question ? — R. Oui, il avait dressé la liste des journaux avec, en regard, la mention de leur importance politique et de leur tirage ordinaire et avec les noms des députés et sénateurs dont ces feuilles passaient pour recevoir les inspirations.

Il avait donc fait un travail utile à la Compagnie et qui nous évitait des recherches personnelles. Ces 8,000 francs étaient une rémunération légitime. Il n'y a là aucun fait assimilable à une tentative de corruption.

Appelé à s'expliquer sur la remise par lui à un sénateur du Midi d'une somme de 15.000 francs, Arton s'expliqué en déclarant que la Compagnie « avait à redouter une campagne qui lui aurait complètement aliéné la petite épargne. »

On résolut de s'adresser aux députés et aux sénateurs pour avoir des indications sur les journaux de leurs départements respectifs et qu'on pourrait gagner à la cause ou du moins amener à devenir neutres.

« C'est dans ce but que je fus amené à voir M. X..., ajoute Arton, et lui demandai d'intervenir dans l'intérêt de la Compagnie auprès des journaux des... (ici le nom d'un département). M. X... me répondit qu'il n'avait d'influence que sur le *Petit Z...*, ajoutant, ce qui était vrai, du reste, que le journal était le plus répandu de la région. »

Au Palais-Bourbon. — Visages assombris

Au Palais-Bourbon, on ne sait pas grand'chose; mais l'absence subite de M. Le Poittevin a assombri certains visages.

Plusieurs députés, de ceux qui ne craignent rien pour eux et réclament la lumière complète pour les autres, insinuaient qu'il fallait s'attendre à de nouvelles révélations — que le scandale parlementaire serait beaucoup plus étendu qu'on ne le supposait — qu'Arton avait fourni diverses indications sur les opérations particulières auxquelles se seraient livrés, pour le compte du Panama, le baron Cottu et Cornélius Herz...

Mais ces députés pessimistes appartiennent au groupe des mauvaises langues. L'un d'eux ne racontait-il pas cette histoire qu'un de leurs collègues aurait « touché » à la fois chez Arton et chez le baron de Reinach? Quelques jours après, Arton le sut et s'écria : « Quelle canaille! il m'a roulé! »

A la vérité, un malaise étrange pèse sur le monde parlementaire, à tort ou à raison; certains députés considèrent même que cette situation ne peut se prolonger indéfiniment, et plusieurs se demandent, dans le cas où l'instruction n'aboutirait pas la semaine prochaine — s'il ne serait pas nécessaire de soulever un débat à la tribune.

Naturellement, ce serait sous la forme d'une interpellation au garde des sceaux que le débat serait engagé.

Paris, 20 mars. — M. Argelès, député de la Seine-et-Oise, demandera mardi, si des demandes en autorisation de poursuites n'ont pas été déposées, à questionner le garde des sceaux sur l'affaire Arton.

Le juge d'instruction en possession de nouveaux documents

Paris, 20 mars. — M. Le Poittevin, juge d'instruction, a ouvert, ce soir, à quatre heures, en présence d'Arton, et de Me Demange, son défenseur, une enveloppe scellée qu'il a rapportée de son voyage de Londres.

L'enveloppe contenait des documents relatifs à la corruption panamiste et qui, sur avis d'Arton lui-même, ont été remis par un de ses amis à M. Le Poittevin.

L'ami d'Arton qui, à la demande ce dernier, a opéré le dépôt des documents révélateurs entre les mains du juge d'instruction est un fonctionnaire anglais dont il a été convenu que le nom resterait secret et ne serait même point prononcé devant la cour d'assises.

M. Le Poittevin a dressé un inventaire des papiers qu'il a ainsi rapportés de Londres. Ajoutons que de nouveaux témoins seront entendus la semaine prochaine et que la nouvelle de la possession de nouveaux documents par le juge d'instruction cause une émotion considérable au Sénat comme à la Chambre.

Paris, 20 mars. — Il paraît qu'au conseil de ce matin on s'est longuement entretenu de la situation. D'après les bruits de couloirs, M. Barthou se serait énergiquement prononcé pour une lessive complète.

C'est aussi, assure-t-on, l'avis de M. Poincaré et en général du parti des « jeunes ». Mais certains membres du conseil se seraient montrés moins ardents et déjà il y aurait du « tirage ».

Paris, 20 mars. — A propos de l'affaire Arton, la *Libre Parole* de demain dit que les demandes en autorisation de poursuites seront déposées mardi sur les bureaux de la Chambre et du Sénat.

Comme elles seront probablement accordées sans débat, ajoute ce journal, on en aura fini quelques heures plus tard.

Dans le monde radical, on est indigné. M. Bourgeois, qui est devenu chef de groupe pour cette occasion, se montre très surexcité.

Il sait, disait un de ses amis, que toute cette affaire a été menée par M. Barthou pour compromettre le parti radical; M. Bourgeois en est tellement convaincu que, depuis huit jours, il ne salue plus M. Barthou.

D'autre part, on raconte que M. Le Poittevin vient de faire savoir qu'il est parti mercredi soir pour Londres, sans avoir prévenu ni le Procureur de la République, ni le Ministre de la Justice. Le juge d'instruction; craignait, paraît-il, que l'affaire n'empruntât la voie diplomatique, ce qui faisait intervenir l'ambassade française à Londres, ou des compulsions; on peut-être même des éliminations indiscrètes auraient pu être faites.

M. Le Poittevin, s'exprimant cet après-midi sur ce qu'il a rapporté de Londres, a dit : « Ces papiers constituent la réserve d'Arton ».

Le juge estime que, d'ici une dizaine de jours, il aura terminé son instruction.

De six heures et demie à sept heures, M. Le Poittevin a conféré à nouveau avec M. Arthatin, procureur de la République.

Paris, 20 mars. — Un rédacteur de la *Libre Parole* a demandé à M. Le Poittevin si réellement on peut espérer que le dénouement est proche.

Sans doute, a répondu le juge d'instruction. Je vais travailler demain et dimanche d'une façon acharnée pour le hâter.

La *Libre Parole* ajoute que M. Le Poittevin a dit à un ami : « Les papiers d'Arton que j'ai trouvés à Londres, c'est la clef du Panama. »

Les preuves, pour la *Libre Parole*, sont si nettes, si précises, que déjà, dans les couloirs du palais de justice, des députés sont venus demander des consultations à des avocats.

On croit que M. Le Poittevin ne demandera que vingt-trois autorisations de poursuites et il fera toutes ces demandes le même jour, ne voulant pas, a-t-il dit, laisser suspendre sur la tête des autres députés une terrible épée de Damoclès.

A MADAGASCAR

La campagne contre le général Gallieni

Une série de « bruits » singuliers qu'il est de notre devoir d'enregistrer, dit le *Figaro*, court en ce moment dans le monde politique et dans le monde colonial.

Il ne s'agirait rien moins que d'un complot anglo-protestant qui aurait pour but le rappel du général Gallieni, dont les dernières mesures prises à Madagascar menacent les intérêts anglais, qui sont inséparables des intérêts méthodistes.

Sur un mot d'ordre parti de Londres, les protestants français sont entrés en campagne contre le général Gallieni, qui déplaît à Londres, et d'actives démarches auraient été faites près de divers ministres ainsi que dans la presse en vue de servir, sous prétexte de religion, les intérêts britanniques au détriment des intérêts français.

LES ÉVÈNEMENTS D'ORIENT

Paris, 20 mars. — Nous restons toujours dans l'attente des résultats du blocus qui ne commencera que dimanche. Les Grecs résistent, mais l'impression générale est qu'ils résistent un peu pour la forme, comptant faire céder l'Europe, et que leur attitude est d'autant plus belliqueuse qu'ils sont, au fond, décidés à ne point aller jusqu'au bout.

Pour l'heure, nous en sommes encore aux manifestations enthousiastes du peuple simplice, qui prend pour bon argent les simagrées de la diplomatie et il y va de tout son cœur, croyant que c'est arrivé.

LA SITUATION EN CRÈTE

Le blocus et l'autonomie

Comme nous le disons plus haut, c'est dimanche, à huit heures du matin, que le blocus commencera. Cette décision a été notifiée au colonel Vassos.

En attendant, les troupes des puissances arrivent de jour en jour. L'infanterie de marine française, embarquée sur l'*Auvergne*, arrivera dimanche à la Canée.

Les troupes françaises, en plus des points pour lesquels elles sont déjà désignées, occuperont Lassith.

Quant à la question de l'autonomie, elle ne paraît pas très bien comprise des Crétois.

Sur l'invitation des amiraux, quatre chefs d'insurgés se sont rendus hier à bord du vaisseau amiral italien.

L'amiral Canevaro leur a montré la portée de la proclamation d'autonomie. Il leur a demandé de déposer les armes.

Ils ont répondu qu'ils n'accepteraient qu'une seule solution : l'annexion à la Grèce.

Les amiraux leur ont demandé alors de réfléchir et de conférer avec les autres chefs insurgés. Mais on craint que ces derniers ne fassent la même réponse.

De leur côté, les insurgés d'Akrotiri, d'après une dépêche anglaise, auraient refusé l'autonomie et réclamé leur réunion à la Grèce.

UNE RENCONTRE

entre les troupes grecques et turques

Paris, 20 mars. — L'*Eclair* publiait ce matin la dépêche suivante :

« Belgrade, 19 mars. — Une dépêche de Salonique annonce qu'une rencontre sanglante a eu lieu aujourd'hui à la frontière de Thessalie, entre les troupes turques et grecques. »

Ce soir, la *Patrie* publie le télégramme suivant, qu'elle dit lui être particulier :

« Athènes, 20 mars. — On croit qu'un combat important a eu lieu dans les environs de Ménexu, à la frontière de Thessalie.

« Des forces considérables ont, en effet, été massées sur ce point, et les Turcs y dirigeaient hier leurs troupes en toute hâte. »

Bien que cette nouvelle soit confirmée par le *Central News*, de Londres, nous ne vous la transmettons que sous les plus expresses réserves. Ce ne serait pas, en effet, la première fois qu'une nouvelle de ce genre serait démentie.

EN GRÈCE

et sur les frontières de Thessalie

La situation reste toujours la même à Athènes, où l'enthousiasme continue. Vendredi soir le 1er régiment d'infanterie, dont le prince royal est le chef, a quitté Athènes pour se rendre à Larissa. Comme ce régiment est le dernier qui restait dans la capitale, son départ semble indiquer que la guerre serait décidée.

Une manifestation imposante a eu lieu à l'occasion du départ du 1er régiment. Tout le long de la rue Hermès, une foule compacte acclamait avec frénésie les soldats qui défilaient aux lueurs éclatantes des feux de bengale sans cesse renouvelés.

Les soldats eux-mêmes partagent l'enthousiasme général. Les uns chantent à pleine voix des hymnes patriotiques, tandis que d'autres tirent des coups de fusil. C'est un spectacle indescriptible.

Le prince royal n'est pas parti en même temps que son régiment, mais son départ ne peut tarder.

D'après un télégramme de Salonique, qui n'est du reste pas encore confirmé, une rencontre sanglante aurait eu lieu vendredi sur la frontière de Thessalie entre les troupes turques et grecques.

Athènes, 20 mars. — Dans un article sympathique à la France, le *Messager d'Athènes* adjure le gouvernement français d'assumer le rôle de médiateur entre la Grèce et les puissances.

Le *Messager* estime que la diplomatie peut trouver une formule qui ménage toutes les susceptibilités, les intérêts et permette d'éviter la guerre.

Les journaux publient l'adresse des chefs et des anciens députés crétois aux amiraux. Ils expriment l'espoir que les puissances se résoudront à admettre l'union de la Crète à la Grèce comme la seule solution possible.

Les troupes de débarquement

La Canée, 20 mars. — Les troupes de l'infanterie de marine qui seront débarquées relèveront de l'amiral qui du capitaine de vaisseau présent. Les marins retourneront à bord des bâtiments.

Jusqu'à ce jour l'autorité exercée par le commandant de la place a été à la fois ferme et bienveillante pour tous. Les intérêts des particuliers n'ont jamais été compromis.

L'amiral Pottier a toujours réussi à faire respecter les personnes et les biens des nationaux français. Les autorités ottomanes lui témoignent une grande déférence.

Les troupes françaises sont attendues à la Canée dimanche. Les troupes françaises, en plus des points pour lesquels elles sont désignées, occuperont Lassith.

La proclamation des amiraux a été affichée par ordre du grand vizir. Un officier a été envoyé au colonel Vassos pour lui notifier officiellement que le blocus commencerait dimanche, à huit heures du matin.

Armements de la Turquie

Constantinople, 19 mars. — Une escadre turque composée d'un cuirassé, de deux contre-torpilleurs, de quatre torpilleurs et d'une canonnière a quitté le port hier soir, se rendant à Gallipoli. D'autres navires partiront demain.

Les envois de troupes et de matériel à la frontière continuent activement. Le ministre de la guerre a donné l'ordre de procéder immédiatement au recrutement du contingent de la nouvelle année. L'effectif de l'armée d'opération sur la frontière sera incessamment de 100.000 hommes.

On mande, d'autre part, de la frontière, que l'état-major turc travaille fiévreusement. Les préparatifs d'armement se poursuivent avec la plus grande activité. On signale notamment une concentration considérable d'artillerie.

En outre, les Turcs posent des torpilles le long des côtes de Macédoine.

Nouveaux armements de l'Autriche

Vienne, 20 mars. — Le contingent autrichien pour la Crète partira lundi.

D'autre part, on mande de Pola au *Fremdenblatt* que l'aviso-torpilleur *Meteor* et les torpilleurs *Krach* et *Staar* ont reçu l'ordre d'armer en toute hâte.

Abstention

Un avis officieux a fait connaître, hier, que l'Allemagne et l'Autriche ne prendront pas part aux opérations dans l'île de Crète.

Le « Latouche-Tréville »

La Canée, 20 mars, 5 h. 20 soir. — Le croiseur français *Latouche-Tréville*, venant de Toulon et ayant à bord 650 hommes d'infanterie de marine, est arrivé dans la baie de la Suda. Le débarquement des troupes aura lieu demain.

Les amiraux et le colonel Vassos

Athènes, 20 mars. — Deux officiers français et italien ont été envoyés, par les amiraux, au colonel Vassos, avec la mission de lui notifier, non seulement que tous les ports de la Crète sont placés sous la protection des puissances, mais qu'il doit cesser les hostilités même contre les positions placées hors de la vue et de la portée des navires des puissances.

Le blocus

La Canée, 20 mars, six heures soir. — Le blocus commencera demain matin contre les seuls bateaux grecs. Les dernières troupes françaises et les troupes russes sont attendues demain; les troupes anglaises et autrichiennes, au milieu de la semaine prochaine.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi 20 mars

Présidence de M. DE CHANEL, vice-président

La Chambre valide d'abord l'élection de M. Rajot, dans l'Isère.

Puis M. Balzac adresse une question à M. Turrel.

On a, dit-il, renvoyé des chantiers de Rochebaille une quinzaine d'ouvriers, dont onze membres du conseil syndical.

M. PLICHON. — Est-ce parce qu'il faisaient partie d'un syndicat professionnel?

M. BALZAC. — Précisément, je désire des explications là-dessus.

M. TURREL. — J'ignore ces faits. Quand j'aurai le résultat de l'enquête que je vais ordonner, je le communiquerai à M. Balzac.

La convention avec l'Ouest

La Chambre continue ensuite la discussion de la convention passée avec la Compagnie de l'Ouest.

M. Descubes, rapporteur, défend longuement le projet.

Après quelques observations de M. Laguel, M. Picard, commissaire du gouvernement, s'attache à démontrer l'utilité des travaux projetés.

M. Turrel soutient le projet.

MM. Vaillant, Pelletan et Barthou recommencent la discussion, puis l'on passe à l'examen des articles qui sont successivement adoptés.

L'ensemble du projet est ensuite voté à mains levées.

La séance est levée à 6 h. 15.

Séance lundi.

SÉNAT

Séance du samedi 20 mars 1897

Présidence de M. LOUBET, président

La séance est ouverte à deux heures cinq.

LE BUDGET DE 1897

Budget de l'Algérie

Le Sénat examine les chapitres du budget de l'Algérie.

Il adopte les chapitres de l'intérieur et des finances.

Sur les chapitres de la justice, M. Trouin se plaint du recrutement de la magistrature algérienne.

Après une réponse de M. Darlan le Sénat adopte les articles 1 à 14, du budget des recettes.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée à 6 h. 45.

NOUVELLES DU JOUR

L'enseignement anti alcoolique

Paris, 20 mars. — Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs une circulaire concernant l'enseignement anti-alcoolique dans les établissements d'instruction publique.

Il convient, d'enrayer par tous les moyens l'alcoolisme, cet engin destructeur par excellence des peuples modernes.

La statistique montre en effet que la consommation d'alcool à 100 degrés, par an et par habitant, qui, en 1820 était de 1 litre 12, a monté en 1893 à 4 litres 32, soit le triple environ de ce chiffre si l'on veut le traduire en litres des mélanges divers livrés aux clients. Par contre le nombre des alcooliques qui, de 1866 à 1875, était de 713 en moyenne par année, a été, en 1893, de 3,386.

C'est là un fléau permanent pire que la guerre. Il importe que les professeurs et les instituteurs signalent à leurs élèves les dangers de l'alcoolisme et leur en inspirent la crainte et le dégoût. Ils pourront compléter leur œuvre par des conférences aux adultes, la fondation de sociétés de tempérance et tous autres moyens.

Le naufrage de la « Ville-de-Saint-Nazaire »

Marseille, 20 mars. — La filière le M. Berry, qui, par miracle, vient d'échapper au désastre de la *Ville-de-St-Nazaire*, vient de recevoir une dépêche de New-York, qui lui a été adressée par le capitaine de la *Gascogne*, lui apprenant que M. Berry va beaucoup mieux.

On espère encore ici que les naufragés qui se trouvaient dans les trois embarcations, dont on n'a pas de nouvelles, ont pu être recueillis par des navires allant aux Bermudes.

On ne pourra avoir des nouvelles certaines que dans quinze ou vingt jours, ces navires ne se détournant pas de leur route.

Paris, 20 mars. — On annonce de New-York à la Compagnie transatlantique qu'un navire était parti pour se mettre à la recherche des naufragés disparus à bord de trois embarcations; mais, nous dit-on, il est à craindre que ces recherches ne donnent aucun résultat. De deux choses l'une : ou les embarcations ont été coulées par la tempête, ou ceux qui les montaient sont morts de faim. Dans les deux cas, la perspective est aussi douloureuse.

L'enquête sur l'élection de Brest

Brest, 20 mars. — Hier, après avoir conféré avec le sous-préfet de Brest, la commission parlementaire d'enquête sur l'élection de l'abbé Gayraud a nommé rapporteur M. Fernand Rabier.

Elle a commencé ses opérations dans l'arrondissement de Brest par l'audition de M. le comte de Blois, qui non qu'il a pas duré moins de deux heures.

La commission opère aujourd'hui à Saint-Renan; en outre de certains témoins convoqués d'avance, elle a décidé d'entendre toutes les personnes qui auront à fournir des renseignements utiles.

Voici une dépêche publiée par l'officieuse *Agence Havas*, qui donne la nouvelle donnée par le *Figaro* ce matin :

« Brest, 20 mars. — Le ministre de la justice a suspendu le traitement des chanoines Grall et Olivier, curés de Plondalmézeau et de Lannilis, en raison de leur attitude lors de l'élection de l'abbé Gayraud. »

Les processions

Paris, 20 mars. — Le conseil d'Etat vient de repousser les recours que deux curés, MM. les abbés Blanchard et Barthy, avaient formés, devant lui, contre des arrêtés interdisant les processions.

Le Conseil a décidé que le maire de Sanday et le maire de Donzy avaient usé de leur droit en prenant ces arrêtés sectaires.

Cela ne nous apprend rien sur les tendances du Conseil d'Etat, mais ne change point le caractère injuste des arrêtés contre les processions.

Le voyage du Président de la République en Russie

Paris, 20 mars. — Un journal russe, arrivé ce matin à Paris, le *Novosti Vremia*, publie l'information suivante :

« Les visites des hauts personnages, qui vont être nos hôtes, commenceront avec la Semaine-Sainte. La dernière sera celle du président de la République française, qui arrivera sur un cuirassé; il sera escorté par une escadre qui, pendant la durée du séjour en Russie, mouillera dans la rade de Cronstadt.

M. Félix Faure habitera au nouveau Péterhof, dans l'aile du grand palais dite « sous les armoiries. »

« Après les fêtes au nouveau Péterhof, le président se rendra pour quelques jours à Moscou. »

Un médecin mort à cent quatre ans au Havre

Le Havre, 20 mars. — Un centenaire, le docteur Bussy, est décédé ce soir à l'âge de cent quatre ans.

Il y a quelques jours le docteur Bassy faisait encore ses visites aux malades.

Découverte d'une peuplade de nains

Paris, 20 mars. — A la séance de la Société de Géographie, on a donné lecture d'une lettre intéressante de M. Emile Muller, professeur au lycée Tachkent.

Le savant professeur annonce que deux officiers danois ont découvert sur le plateau du Pamir une nouvelle peuplade dont la taille est minuscule.

Chose curieuse, c'est que les animaux domestiques de cette population sont eux-mêmes extrêmement petits; les ânes sont gros tout au plus comme des ânes d'Etrepagny, l'âne lui-même n'y est pas plus haut qu'un chien. Les chèvres et les brebis sont de véritables miniatures.

Ces anomalies de stature sont attribuées à l'extrême pauvreté de l'alimentation qui est la cause d'un arrêt dans le développement des êtres.

La mort de l'explorateur M. Antoine d'Abbadie

Paris, 20 mars. — L'explorateur Antoine d'Abbadie, membre de l'Académie des sciences, est mort aujourd'hui à 91 ans. M. d'Abbadie était né à Dublin en 1810, en compagnie de son frère Armand, il fit un séjour de plus de dix années en Ethiopie, où, les croyant morts, leur frère Charles les retrouva en 1848.

Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1870 le même jour que son frère Armand.

M. d'Abbadie laisse des travaux considérables sur l'Afrique orientale et le Brésil.

Les funérailles auront lieu à Abbadia (Basses-Pyrénées).

L'interpellation de M. J. Fabre au Sénat

Paris, 20 mars. — Les ministériels du Sénat se préoccupent beaucoup de l'interpellation Joseph Fabre sur les menées du clergé et les directions pontificales.

L'Union républicaine, que préside M. Demôle, spécialement convoquée aujourd'hui, s'en est entretenue.

Plusieurs membres, nous dit-on, se sont exprimés avec vivacité sur la tiédeur du gouvernement à l'égard du clergé. Néanmoins, la nouvelle que le gouvernement avait supprimé les traitements des curés de Lannilis et de Ploudalmézeau a calmé les plus ardents et il a été décidé qu'on se mettrait d'accord sur le texte d'un ordre du jour avant la séance dans laquelle viendra l'interpellation.

Cet ordre du jour sera, assure-t-on, rédigé d'accord avec le gouvernement.

Réunion du Conseil des ministres

Paris, 20 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

LES ÉVÈNEMENTS D'ORIENT

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a mis le conseil au courant de la situation en Orient.

LE HAUT COMMANDEMENT DANS L'ARMÉE

M. le général Billot, ministre de la guerre, a entretenu ses collègues du projet de loi relatif à l'organisation du haut commandement et des amendements à ce projet, dont la Chambre a été saisie.

L'INTERPELLATION DE M. FABRE

Enfin, M. Darlan, ministre de la justice, a fait connaître le sens des déclarations qu'il se propose d'apporter au Sénat en réponse à l'interpellation de M. Joseph Fabre.

A la manufacture de Sèvres. — Démission de M. Chaplain

Paris, 20 mars. — M. Chaplain, directeur artistique de la manufacture de Sèvres, vient de donner sa démission. Pour quels motifs? L'éminent graveur s'est dérobé à toute interview par une fugue précipitée au delà des Alpes, qui se prolongera, dit-on, pendant un mois.

Ce que l'on raconte tout haut, c'est que M. Chaplain était fâché de lutter contre l'organisation défectueuse de notre manufacture nationale et contre les mauvaises volontés des ouvriers qui, étant fonctionnaires, travaillent uniquement, — quand ils travaillent, — en fonctionnaires.

Suppression de traitements

Paris, 20 mars. — On mande de Brest au *Figaro* que Mgr Valleau a reçu du ministre des cultes une lettre l'informant que les traitements de MM. les curés Olivier et Grall, à Lannilis et à Ploudalmézeau, sont supprimés.

Cette mesure, prise avant les opérations de la commission d'enquête, est accompagnée de considérants où il est dit que MM. les abbés Grall et Olivier sont frappés comme meneurs de la campagne politique entamée par le clergé.

La statistique de l'or et de l'argent

La production de l'or en 1896, dans le monde entier, est évaluée à 10,164,497 onces fines, et brutes à 43,176,759 livres sterling, contre 9,652,003 onces fines, évaluées à 40,999,778 sterling, en 1895. Les Etats-Unis sont en tête avec 2,618,239 onces, puis vient l'Australie avec 2,217,874 onces, et l'Afrique avec 2 155,384 onces.

Pour l'argent, nous avons le chiffre de 161,025,300 onces, d'une valeur commerciale de 20 832,675 livres sterl., contre 169,139,249 onces, valant 21,059,216, en 1895. Près d'un tiers de ce total est pour les Etats-Unis.

Un singulier cas d'hydrophobie

Un employé d'octroi, de service à la gare d'Orléans, ayant voulu s'assurer du contenu d'un panier que portait un conducteur d'omnibus, passa la main sous le couvercle, et en retira couverte de poils et de bave. On ouvrit le panier. Il contenait le cadavre d'un chien, expédié de Châteaudun à un négociant d'Angoulême, pour être soumis à l'examen d'un vétérinaire.

Celui-ci ayant reconnu, après autopsie, les symptômes de la rage, l'employé d'octroi qui, par une fatale négligence, avait la main crevassée, est parti cette nuit pour l'Institut Pasteur.

Des expériences dangereuses

On mande de Copenhague que le prince Charles et le prince Valdemar ont été légèrement blessés pendant des expériences faites avec des matières explosives.

Ces expériences avaient lieu dans le dock de la marine.

L'expérimentateur a, paraît-il, essuyé également une blessure légère.

L'avancement dans l'armée allemande

Berlin, 20 mars. — Il se prépare un grand mouvement parmi les corps d'officiers allemands. Au 1er avril, les 519 bataillons complets et les 173 demi-bataillons d'infanterie seront transformés en 624 bataillons complets. Il y aura lieu de nommer 21 généraux de brigade, 50 colonels et 50 lieutenants-colonels. Il en résultera ainsi un avancement général dans le corps des officiers subalternes.

La convention sanitaire internationale

Venise, 20 mars. — Hier a été signée la convention sanitaire internationale et la conférence a été close.

Ont signé sans réserve les représentants d'Autriche-Hongrie, de Belgique, de France